



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

AVRIL 2012

37

édito

Modernisation et Attractivité !

Les actions mises en oeuvre par les différents Services et Directions de l'Administration témoignent de la poursuite des mesures en faveur de sa modernisation et de l'attractivité de la Principauté.

Ce mois-ci, elles se traduisent par le bilan des formations 2011 de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, le 1^{er} bilan de Monaco Channel et la gestion et centralisation des procédures de création d'entreprise par la Direction de l'Expansion Économique.

Sans oublier, le Service de l'Emploi qui a organisé, avec succès, 1^{er} Forum de la Formation en Alternance et de la 6^e Rencontre des métiers de la Banque et de la Finance ainsi que les missions du Monaco Cruise Bureau de la Direction du Tourisme et des Congrès.

La qualité de vie n'est pas en reste avec la remise du Label Espace Vert Écologique (EVE) à la Section Jardins de la Direction de l'Aménagement Urbain.

Au niveau international, la Principauté a accueilli la XVIII^e Conférence de l'Organisation Hydrographique Internationale dont le Bureau (Secrétariat) est situé à Monaco.

Bonne lecture à tous !

Prochain JDA : fin mai 2012

Zoom



Préparatifs de l'Exposition « Cervia - Cité Jardins »

La Section Jardins de la Direction de l'Aménagement Urbain prépare à la pépinière sa participation à la 40^e édition de l'exposition italienne « Cervia - Cité Jardins » qui se déroulera du 26 mai au 30 septembre 2012 (50 villes représentées).



04

Formation des nouvelles recrues Carabiniers



07

Le Cruise Bureau de la DTC



08

Candice Fabre, Nouveau Chef du SPME



12

Monaco à la XVIII^e Conférence de l'OHI

modernisation

RELATION ADMINISTRATION / ADMINISTRÉ : L'ORDONNANCE SOUVERAINE N°3.413 PRÉCISE LES OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT



Séminaire d'information et de sensibilisation de juin 2010

Présentée dans le JDA n°31, l'Ordonnance Souveraine du 29 août 2011 régissant la relation entre Administration et Administré a fait l'objet d'articles expliquant les recours administratifs préalables et la médiation (JDA n°32) ainsi que les Archives de l'État (JDA n°36).

Ce mois-ci, le JDA vous présente la partie de l'Ordonnance Souveraine et son arrêté ministériel n°2011-468 consacrés à la déontologie des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Il est rappelé qu'un séminaire d'information et de sensibilisation a été organisé pour les Fonctionnaires et Agents de l'État en juin 2010 dans le cadre de la lutte contre la corruption (JDA n°21).

L'adoption de ces textes s'inscrit dans le droit fil des dispositions que le Gouvernement a souhaité mettre en place dans le cadre des recommandations du GRECO.

L'arrêté ministériel n°2011-468 précise un certain nombre d'obligations déontologiques, notamment le régime des cadeaux

de fin d'année ou des présents susceptibles d'être adressés aux Fonctionnaires et Agents de l'État à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Le projet de loi sur le statut des Fonctionnaires, déposé en décembre 2011 au Conseil National, va dans le même sens puisqu'il prévoit une disposition

de principe de même nature (article 11 bis).

Par ailleurs, il est rappelé que, tout Fonctionnaire ou Agent qui, dans l'exercice de ses fonctions, a connaissance d'un fait délictueux, doit en aviser le Procureur Général (cf. art. 61 du Code de Procédure Pénale).

Extraits de l'arrêté ministériel n°2011-468

Article 2

Les Fonctionnaires ne peuvent se prévaloir de leur qualité pour effectuer, directement ou indirectement, auprès de particuliers, d'associations, de syndicats, d'entreprises, de sociétés ou de tout autre organisme, des collectes ou des démarches en vue de recueillir des fonds ou des dons, de quelque nature qu'ils soient.

Article 3

Les Fonctionnaires ne peuvent solliciter de cadeaux dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Ils ne peuvent en outre accepter de cadeaux susceptibles :

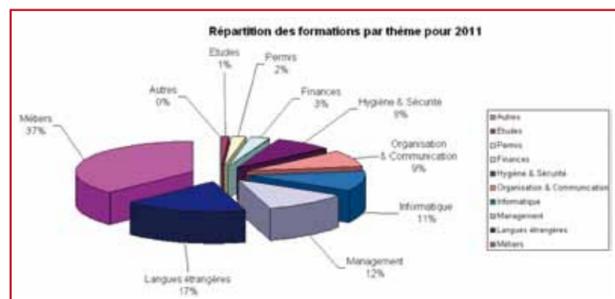
- d'influer sur l'impartialité avec laquelle ils doivent s'acquitter de leur mission de service public ;
- de constituer une récompense ou une contrepartie de prestations accomplies dans le cadre de ladite mission.

Toutefois, à l'occasion d'événements traditionnels tels que notamment les fêtes de fin d'année, les Fonctionnaires peuvent, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, recevoir des cadeaux d'usage relevant de la courtoisie ou de l'hospitalité.

L'arrêté ministériel n°2011-468 est accessible sur la base Intranet / Fondation Publique / rubrique Déontologie.

compétences

DRHFFP : BILAN POSITIF DES FORMATIONS 2011



Organisées par la DRHFFP, les formations sont des dispositifs qui ont pour objectif d'améliorer les compétences des fonctionnaires et agents de l'État.

1.357 fonctionnaires et agents formés (+9% vs 2010)

• **72%** des demandes satisfaites (2.936 besoins traités).

• **533** sessions de formation organisées dont **155 individuelles**.

• **97%** du budget réalisé.

Bilan 2011 par domaine :

• **Informatic** : spécialisation sur des environnements Linux, Joomla, Photoshop.

• **Langues** : plus de 200 places occupées.

• **Organisation & communication** : 9 sessions d'écrits professionnels dont 2 pour catégorie A et création d'une nouvelle formation « Assertivité et Estime de soi » pour 8 sessions.

• **Management** : 10 sessions Management catégorie A et 6 sessions catégorie B, 25 ateliers de spécialisation en management.

• **Hygiène & sécurité** : plus de 19 sessions consacrées à la conduite d'engins.

• **Métièrs** : 10 sessions sur le thème des éco-gestes et 2 sessions consacrées à l'accueil et la prise en charge des victimes de violence.

• **Finances** : 50 Chefs de Service formés à l'évaluation des politiques publiques.

modernisation

DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX AGENTS DE L'ÉTAT : UN PROJET D'ORDONNANCE SOUVERAINE EN PRÉPARATION



Afin de doter la Fonction Publique d'un régime juridique adapté aux besoins actuels et futurs de la Principauté, le Gouvernement Princier a déposé le 14 décembre 2011 au Conseil National le projet de loi modifiant la Loi du 12 juillet 1975 portant sur le statut des fonctionnaires de l'État (cf. JDA n°33 de décembre 2011).

Cette rénovation d'envergure, qui s'inscrit dans le plan général d'action de modernisation de l'État, prévoit aussi l'adoption de dispositions relatives aux conditions d'engagement d'Agents de l'État (non Fonctionnaires) et au cadre juridique de leur contrat. Un avant-projet d'Ordonnance Souveraine prévoyant les règles générales qui leur seront applicables est à cet égard actuellement en préparation.

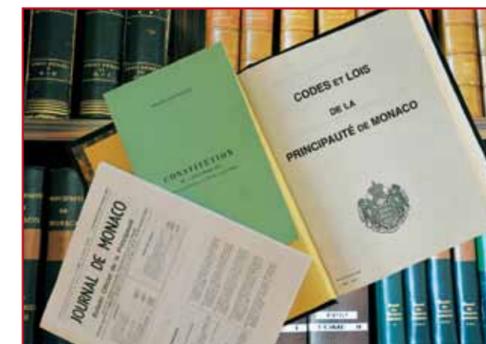
Ce texte comportera d'importantes avancées destinées à rendre plus protectrice la situation des Agents de l'État au sein de la Fonction Publique monégasque, avec en particulier un renforcement de la sécurité de l'emploi pour ces personnels.

Pour l'essentiel, les dispositions prévues dans cet avant-projet, qui ont été exposées aux membres de la Commission de la Fonction Publique, ont pour objet d'apporter, d'une part, une plus grande assurance à la situation juridique des Agents de l'État et d'encadrer, d'autre part, les procédures de recrutement, de renouvellement et de fin d'engagement les concernant, à partir, tant des pratiques actuelles que des besoins concrets de l'Administration. Enfin, sont édictés les droits et avantages sociaux conférés à ces Agents.

Pour ce qui concerne le recrutement, la qualité d'auxiliaire pourra être obtenue à l'issue d'une continuité de contrats successifs (CDD) d'une durée totale de 9 ans, permettant désormais à l'Agent de l'État de bénéficier à terme d'un véritable CDI, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Une exception demeure pour le personnel enseignant de

l'Éducation Nationale dont les contrats continueront à être conclus pour une durée d'un an à compter de la rentrée scolaire.

à l'instar de ce qui se pratique depuis longtemps dans les autres pays, il réserve la qualité de Fonctionnaire aux nationaux



S'agissant des contrats en cours, des dispositions transitoires sont prévues pour régler tous les cas en fonction de la durée d'ancienneté de l'agent à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance. La situation d'emploi des agents ayant plus de 6 ans d'ancienneté est par ailleurs sécurisée.

Le dispositif proposé apparaît par conséquent équilibré. D'une part,

(dans le respect de la Loi n°188 du 18 juillet 1934, ainsi que de la Convention franco-monégasque du 8 novembre 2005 en matière de coopération administrative), à l'exception des emplois relatifs à la sécurité et à l'ordre public. D'autre part, il confère pour la première fois une sécurité juridique aux Agents de l'État qui oeuvrent chaque jour en faveur du Service Public de la Principauté.

bilan

1^{er} bilan de Monaco Channel, l'actualité des grands acteurs de la Principauté en vidéos !

- › 17 chaînes
- › 879 vidéos au total
- › 17.149 visites en direct sur Monaco Channel
- › 279.384 vues, toutes chaînes et tous supports confondus
- › 5 minutes de durée moyenne de visionnage



Vous lisez le JDA... le JDA peut vous lire !

Écrivez à jda@gouv.mc et faites nous faire part de vos idées, suggestions, remarques et questions... Le JDA est votre journal, fait par vous et pour vous, toujours plus attractif et accessible.



BOURSES DE PERFECTIONNEMENT ET DE SPÉCIALISATION DANS LA CONNAISSANCE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Au mois de mars dernier, le Forum des séjours linguistiques, proposé par l'Association des Parents d'Élèves de Monaco (APEM) a permis aux élèves et à leurs familles de prendre contact avec des organismes spécialisés dans ce domaine.

Afin d'encourager les élèves de collège et de lycée, ainsi que les étudiants à perfectionner leur connaissance des langues étrangères, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) leur propose une aide financière dans le cadre d'un séjour linguistique à l'étranger.

Ainsi, en 2011, 123 bourses de perfectionnement en langues

étrangères ont été accordées en grande majorité à des élèves de collège, pour des séjours qui ont duré deux semaines pour la plupart d'entre eux. L'étude de la langue anglaise était prédominante, avec le Royaume-Uni comme destination de prédilection, suivie de l'Espagne, des États-Unis et de l'Irlande.

En pratique, pour solliciter cette aide financière, il est nécessaire de déposer un dossier avant le

31 mai 2012, disponible sur le site du Gouvernement, ou bien auprès de la DENJS.

Les candidats doivent être de nationalité monégasque, conjoints de monégasque, dépendants d'un ressortissant monégasque, d'un fonctionnaire ou d'un Agent de l'État, ou bien résider en Principauté depuis plus de dix ans.

Les séjours, d'une durée minimale de deux semaines, doivent avoir lieu auprès d'établissements dispensant un enseignement linguistique d'au moins dix heures par semaine.

Il est également possible aux candidats titulaires du Baccalauréat d'effectuer un séjour allant jusqu'à une année universitaire, en vue de poursuivre des études pour lesquelles la pratique courante d'une langue étrangère s'avère indispensable, ou bien encore pour faciliter leur insertion professionnelle.

Plus d'infos sur : www.gouv.mc/ServicePublicParticuliers/Education/AllocationsEtBourses

Un fascicule est également accessible dans les établissements scolaires, au Centre d'Information de l'Éducation Nationale et à la DENJS.

distinctions

DÉCORATION DES SAPEURS-POMPIERS DE MONACO PARTIS AU JAPON EN 2011



Les 11 Sapeurs-Pompiers de Monaco intégrés dans le détachement français engagé au Japon, suite à la catastrophe du 11 mars 2011 et le Caporal Mario Mahieux.

Les Sapeurs-Pompiers de Monaco intégrés dans le détachement français engagé au Japon suite à la catastrophe du 11 mars 2011, ont été honorés, lundi 19 mars 2012 à l'occasion d'une prise d'armes.

La cérémonie s'est déroulée place du Campanin, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, de S.E. M. Michel Roger, de Hautes Personnalités

de la Principauté, de la Fanfare des Carabiniers du Prince et d'un détachement de 14 militaires du 7^e Régiment d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (RIISC) de Brignoles présents à leurs côtés au Japon.

Les onze militaires monégasques ont été décorés, par S.E. M. Hugues Moret, Ambassadeur de France à Monaco, de la médaille pour actes

de courage et de dévouement décernée par le Ministre français de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

À cette occasion, les galons de Caporal ont été remis par S.A.S. Albert II au Sapeur de 1^{ère} classe Mario Mahieux, promu par Décision Souveraine du 27 janvier 2012.



Cette cérémonie solennelle s'est ensuite poursuivie par le dévoilement par S.A.S. le Prince Souverain, d'une plaque commémorative de la construction du Centre de Secours de Fontvieille érigé en 1988 et de sa surélévation de deux étages en 2011.

Enfin, Georges Marsan, Maire de Monaco, a procédé à la remise de la médaille de la Ville aux onze militaires monégasques ainsi qu'au colonel François Valette, Chef de Corps du 7^e RIISC et Chef de détachement français engagé au Japon.

agenda culturel

FORUM DES ARTISTES DE MONACO 1^{er} au 10 juin 2012

La Direction des Affaires Culturelles vous invite à découvrir une exposition d'artistes plasticiens de Monaco, à l'Auditorium Rainier III, tous les jours de 14h à 19h du 1^{er} au 10 juin 2012.

Entrée gratuite

EXPOS AU MNM

- « Princesse Grace : habiller une image », à la Villa Sauber du 3 avril au 20 mai.
- « Groupe Signe : 1971-1974 », à la Villa Paloma du 21 avril au 17 juin.

Gratuit le 1^{er} dimanche de chaque mois

mobilisation

LES PRÉPARATIFS DU 8^e GRAND PRIX HISTORIQUE ET DU 70^e GRAND PRIX DE MONACO

27 mars 2012



Commission de Sécurité des Grands Prix, présidée par Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, réunissant l'Automobile Club de Monaco, le Palais Princier, le Gouvernement, les Services de l'État, les sociétés concessionnaires, la Préfecture des Alpes Maritimes et les Services français de Gendarmerie.

Les Sapeurs-Pompiers de Monaco ont formé et entraîné 112 « Commissaires Feu ».

La formation s'est déroulée en trois séquences :

- un atelier « feu d'alcool » ;
- un atelier « utilisation des extincteurs » ;
- un atelier « intervention lors d'un feu de monoplace sur le circuit »

320 extincteurs et 100 litres de méthanol (alcool servant de carburant pour certains « bolides » du Grand Prix Historique) ont été utilisés.



14 avril 2012



missions

COMPAGNIE DES CARABINIERS : INCORPORATION ET FORMATION DE CINQ NOUVELLES RECRUES



Les nouvelles recrues à l'occasion de la signature des Actes d'engagement à la Compagnie. De g. à d. : Victor Bouet, Cédric Lazarini, Morgan Clement, Christophe Lambert, Nicolas Selosse.

Le 8 février dernier, cinq jeunes français âgés de 20 à 26 ans ont intégré la Compagnie des Carabiniers du Prince.

Leur recrutement et leur formation, pris en charge par la cellule « Recrutement et Instruction Initiale » sont dirigés par le Maréchal des Logis Chef Nouhaud et le Maréchal des Logis Menaud.

Les critères de sélection des nouvelles recrues sont très stricts, notamment concernant le niveau d'aptitudes physiques. La Compagnie des Carabiniers étant un des Corps d'Élite de la Principauté, les qualités de rigueur, d'action et d'anticipation sont requises pour tous les candidats.

Pendant près de 4 mois, ils suivent une formation intensive dispensée par

les instructeurs de la Compagnie et des intervenants spécialisés.

Pour faciliter leur intégration et optimiser leur efficacité, les nouvelles recrues sont parrainées, dès leur incorporation, par un Carabinier expérimenté qui les accompagne tout au long de leur formation et de leur carrière.

Cette formation sera validée par des tests théoriques et pratiques qui permettront, aux recrues confirmées,

de recevoir leurs insignes, badges et armes le 16 mai 2012 lors d'une cérémonie en présence du Colonel Fringant, du Commandant Rebaudengo, des Officiers, des Instructeurs et des parrains.

Leur incorporation définitive s'effectuera au bout de deux années probatoires et ils pourront ainsi servir l'Unité, fidèles à sa devise : « Honneur, Fidélité, Dévouement ».

JOURNÉE-TYPE D'UNE RECRUE PENDANT SA FORMATION

- 7h30 : séance de sport avec course, natation et renforcement musculaire.
- 10h à 12h : cours théoriques. Étude des statuts et règlement, histoire de Monaco, Institutions monégasques, code de la route et code pénal ... sont au programme des recrues.
- 14h à 18h : enseignements pratiques : armements et tir, Ordre Serré (garde à vous, salut, repos), secourisme, topographie urbaine, gestuelle policière et sports de combat.

attractivité

DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE : GESTION ET CENTRALISATION DES PROCÉDURES DE CRÉATION D'ENTREPRISE



Dans le but de renforcer l'attractivité de la Principauté et notamment faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs, la Direction de l'Expansion Économique (DEE), placée sous la responsabilité de Serge Pierryves,

poursuit ses mesures de rationalisation et simplification des procédures de création d'entreprise.

Après avoir considérablement réduit le nombre de pièces nécessaires à fournir pour la demande d'autorisation de commerce et instauré une nouvelle procédure de dépôt au Greffe et de publication au Journal de Monaco, la DEE vient de lancer un nouvel outil (en février 2012) favorisant une communication et un échange plus efficace entre les différents Services de l'Administration pouvant être impliqués dans la délivrance des autorisations de commerce.

Le fonctionnement est simple : une alerte e-mail est reçue par les réfé-

rents d'un Service lorsque la DEE sollicite celui-ci pour avis. Cette alerte comporte un lien permettant d'ouvrir le dossier à traiter, qui contient toutes les informations et pièces nécessaires à l'étude.

Grâce à ce nouvel outil, les différents Services impliqués pourront, via leur référent, effectuer des échanges internes sur le dossier, apporter des réponses aux sollicitations de la DEE, valider le dossier et ainsi permettre à l'instruction de passer à l'étape suivante.

Ce projet transversal, mené en collaboration avec la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers et la Direc-



Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique

tion Informatique, permet donc de réduire de manière considérable les délais de création d'entreprise pour un service encore plus efficace rendu aux professionnels de la place et aux entrepreneurs.



L'Office des Émissions des Timbres-Poste propose 2 nouveaux timbres à la vente à partir du 9 mai 2012, Série Europa « Les Grands Appartements du Palais Princier »

- La Chambre Louis XV
- Le Salon Mazarin

l'actu en images

Dans le cadre de sa démarche en direction des entreprises installées en Principauté S.E. M. Michel Roger se rend à la rencontre des chefs d'entreprises industrielles implantées à Monaco

janvier 2012



Michel Roger visite SIAMP-CEDAP, société industrielle pour l'Application des Matières Plastiques.

février 2012



Le Ministre d'État en visite à Borgwamer Monaco, société spécialisée dans la conception et de la fabrication d'électrovalves haute pression.

mars 2012



Michel Roger visite l'entreprise Bettina, leader mondial de l'association d'étoffes et de maille.

missions

MONACO CRUISE BUREAU : LA CELLULE « CROISIÈRES » DE LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS (DTC)

Rencontre avec Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et Nelly Gastaud, Chargée de la Promotion des Croisières.



Le Monaco Cruise Bureau a pour vocation de regrouper, sous son égide, l'ensemble des initiatives et propositions commerciales des partenaires monégasques concernés par le secteur de la croisière. À ce titre, il maintient un contact régulier avec, notamment, la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM), les Agents Maritimes, les Musées et centres Attractifs (Musée Océanographique en particulier) et les acteurs du transport touristique de la Principauté.

En sa qualité de Chargée de la Promotion des Croisières, Nelly Gastaud assume à la fois des fonctions administratives et de terrain :

- Planning des hôtes des Bureaux d'Accueil, choix des brochures à mettre à disposition des croisiéristes en lien avec le Bureau des Éditions et
- Assurer le suivi relationnel des Agents Maritimes avec comme maîtres mots : « lien, dialogue et proximité avec les différents interlocuteurs ».

Expéditions de la DTC. Toute la logistique est gérée par le Cruise Bureau.

• Supervision et collecte du tableau statistique de suivi quotidien, qui est tenu à jour par les hôtes des Bureaux d'Accueil. Dans ce tableau figurent les profils des croisiéristes, les informations et les brochures demandées, ... Une fois les statistiques collectées et traitées à un premier niveau, elles sont transmises, en interne, à la Section des Statistiques.

• Mise à jour des contenus du site web www.monacocruise.com.

• Gestion de la communication autour de la croisière à Monaco, en étroite collaboration avec la Cellule Communication de la DTC.



Nelly Gastaud présentant le Monaco Cruise Bureau à la Réunion des Bureaux Étrangers de la DTC du 13 au 18 février à Monaco

REPÈRES - évolution de la ventilation des passagers selon les gammes de croisières faisant escale en Principauté

	2010	2011	2012 (Prévisions)
LUXE	34.362	42.488	85.000
PREMIUM	128.170	206.064	172.000
CONTEMPORAIN	157.920	36.362	24.500
BUDGET	1.454	0	6.500



Accueil Cruise Bureau au Terminal Croisière

• Participation aux salons spécialisés tel que le Salon Seatrade de Miami en mars dernier.

Le Monaco Cruise Bureau oeuvre avant tout pour développer le rayonnement de la Destination « Monaco croisière » à l'étranger. Pour se faire, la DTC, au travers du Cruise Bureau, a opté pour un repositionnement de la Destination « Monaco croisière » vers le luxe, favorisant ainsi les segments Premium et Luxe, en collaboration étroite avec la SEPM.

Les résultats ne se sont pas fait attendre avec une augmentation de 100 % du nombre de passagers du segment Luxe entre 2011 et 2012. L'évolution principale réside donc dans l'importante progression qualitative du type d'unités reçues, mieux en adéquation avec le positionnement touristique de la Principauté.



Salon Seatrade de Miami en Mars 2012

Les 3 emplacements des accueils Cruise Bureau pour les croisiéristes

- Au Terminal Croisière pour les bateaux amarrés sur la Digue
- À bord pour certains bateaux de la gamme Luxe
- Sur l'esplanade des Pêcheurs pour les bateaux positionnés en rade

3 avril 2012 - La DTC organise une réunion-débat



Guillaume Rose

Martin Sirk, Directeur Général de International Congress & Convention Association anime une réunion-échange à l'attention du Convention Bureau de la DTC, en présence de Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès.

En plus du Convention Bureau et du Service Marketing, assistaient à la présentation des responsables corporate, business-développement, MICE, des membres du Tourisme d'Affaires...



Martin Sirk

trois questions à ...

CANDICE FABRE, CHEF DU SERVICE DES PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ÉTAT

Rencontre avec Candice Fabre, nouveau Chef du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME) depuis le 6 février dernier.

Comment abordez-vous vos nouvelles fonctions ?

Ma nomination à la chefferie du SPME vient enrichir mon expérience professionnelle mais c'est surtout un challenge humain. C'est la première fois que je dirige une équipe (25 personnes) et j'y prends beaucoup de plaisir. Ma satisfaction est quotidienne depuis ma prise de fonctions. Mon Adjoint, Patrick Lavagna, me seconde avec efficacité. L'ensemble du personnel va au-delà de mes attentes. Il a été accueillant et a immédiatement adhéré à ma façon de les encadrer. Il s'est de suite montré réactif à mes directives. Nous agissons en cohésion. J'apprécie de découvrir et valoriser les compétences et le potentiel de mes collaborateurs, de m'appuyer sur eux, de les responsabiliser tout en exerçant la coordination, le contrôle, le conseil, le pouvoir de décision propres à mes fonctions, avec le souci d'amélioration



Candice Fabre, Chef du Service des Prestations Médicales de l'État.

constante du cadre de travail de mon équipe et de la qualité du service rendu aux usagers.

Nos échanges ont été très positifs dès le départ.

Lors d'entretiens individuels constructifs avec chaque collaborateur, j'ai découvert leurs formations, leurs parcours, expériences et aspirations professionnelles, leurs idées pour l'amélioration du fonctionnement du service mais également leurs personnalités. Ces entretiens ont duré entre 3/4 d'heure à près de

deux heures selon les personnes et ont été menés quasi-quotidiennement sur plusieurs semaines. Le travail quotidien me permet depuis près de trois mois d'apprécier leur technicité dans leurs fonctions respectives, leur efficacité, leur motivation et leur sens social.

Il s'accomplit avec implication et sérieux, fluidité dans une ambiance de respect mutuel, de dialogue et de communication. Je travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé. Mon expérience de 7 ans en qualité de Secrétaire en Chef de ce Département me permet d'agir en parfaite cohésion avec les attentes de mon Conseiller de Gouvernement, dont je partage la vision.

Quelle est votre philosophie de travail ?

J'aime travailler en équipe et pour moi chaque personne est un rouage indispensable au bon fonctionnement du service. Il n'y a pas de poste ou de dossier plus important qu'un autre.

Sans valorisation du personnel, il ne peut y avoir d'efficacité dans le fonctionnement du service et dans la gestion des dossiers. J'attache une grande importance au dialogue et à l'harmonie dans les relations de travail. Je veille à déléguer certaines missions, à motiver les initiatives, à développer une culture administrative.

Quelles sont les priorités 2012 du Service ?

Il y a l'adossement du SPME aux Caisses Sociales de Monaco (CSM) - ce sujet sera développé dans un prochain numéro du JDA - afin de moderniser le remboursement des feuilles de soins et d'accorder les mêmes services aux assurés du SPME qu'à ceux des CSM (feuille de soins électronique, télé services, etc). Puis, il s'agit de poursuivre les déclarations des traitements auprès de la CCIN. Enfin, les actions de prévention des accidents du travail par l'information et la communication sur le terrain seront développées.

focus sur les missions du SPME

Le SPME gère environ 9.500 assurés et ayants droit : fonctionnaires et agents de l'État et de la Commune actifs et retraités, étudiants monégasques, agents indemnisés pour privation involontaire d'emploi, personnes bénéficiaires de l'aide médicale gratuite, du fonds de majoration de rente, médecins et personnels administratifs du CHPG nommés par Ordonnance Souveraine, fonctionnaires français retraités domiciliés à Monaco (en application de la convention franco-monégasque de sécurité sociale), ayants droit de chacune des populations précitées.



6 février 2012 : Stéphane Valeri présente, aux équipes du SPME, Candice Fabre lors de sa prise de fonction.

SES MISSIONS SONT LES SUIVANTES

- Gérer les prestations accordées par l'État au titre de l'assurance maladie et maternité, de l'assurance accident du travail, de l'assurance invalidité, des prestations familiales et autres avantages sociaux y afférent.
- Instruire, pour le compte de la Commune les dossiers des prestations accordées par celle-ci au titre de l'assurance maladie et maternité, de l'assurance invalidité, des prestations familiales et autres avantages sociaux y afférents.
- Assurer le secrétariat des commissions médicales de l'État et de la Commune.
- Effectuer, pour certains établissements publics (CHPG et OPS), les décomptes de remboursement des prestations médicales en nature qu'ils attribuent.

Les activités découlant de ces missions

- Immatriculation des assurés et de leurs ayants droit relevant du SPME
- Paiement des prestations médicales et pharmaceutiques
- Gestion des avantages sociaux
- Suivi médical :
 - par le Médecin Conseil
 - par le Dentiste Conseil
 - par le Médecin du Travail
- Gestion des accidents du travail
- Gestion des accidents de droit commun.

Repères décomptes et remboursements 2011

- 115 dossiers traités par jour
- 155.000 décomptes (vs 1.500.000 en 2010)

bilan

FRANC SUCCÈS DU 1^{er} FORUM DE LA FORMATION EN ALTERNANCE ET DE LA 6^e RENCONTRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE



Stand du Service de l'Emploi au 1^{er} Forum de la Formation en Alternance et de la 6^e rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance

Le 1^{er} Forum de la Formation en Alternance et la 6^e Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance se sont déroulés le 4 avril dernier à l'Auditorium Rainier III.

Organisé par le Service de l'Emploi et la Cellule Emploi Jeunes, avec l'appui du Département des Affaires Sociales et de la Santé, ce Forum visait à soutenir et développer la formation en alternance en Principauté. Ce dispositif, placé sous la responsabilité de la Cellule Emploi-Jeunes, allie formation théorique dans un établissement d'enseignement et formation pratique dans une entreprise.

La formation en alternance se révèle être aujourd'hui une formule adaptée aux exigences du monde du travail et un moyen efficace d'accéder à un premier emploi. En effet, 80 % des jeunes inscrits dans cette démarche d'apprentissage trouvent un travail à l'issue de leur formation.

Occasion privilégiée pour les jeunes de s'informer sur les formations en apprentissage ou en alternance dispensées dans la région, cette journée présentait également un espace « 6^e Rencontre des Métiers

de la Banque et de la Finance» consacré spécifiquement aux métiers de la Banque et de la Finance, et au Diplôme Européen d'Études Supérieures de Banque option Place bancaire monégasque (niveau Bac+3).

Au total, plus de 300 jeunes sont venus rencontrer les entreprises monégasques présentes (25), des banques de la place (16) et les établissements régionaux qui dispensent des formations en alternance (16).



Stéphane Valeri, accompagné de Céline Caron Secrétaire Général du Département et Sophie Vincent Chef du Service de l'Emploi, visite le Forum.

l'actu en images

28 mars 2012



Christine Lorenzini, Médiatrice familiale, présente la médiation familiale aux chefs d'Établissements Scolaires, assistantes sociales et psychologues scolaires.

Virginie Cotta, Directeur Général du Département, lors de son discours d'introduction de la présentation de la médiation familiale.

19 avril 2012



Christine Lorenzini, Médiatrice familiale, présente aux Médecins, Psychologues de ville, Employés de Crèches, Personnels du CHPG, ... la Médiation Familiale sur le thème : la crise parentale de la première naissance. Jean-Luc Merlino, Conseiller Technique au Département, a également participé à cette présentation.

distinctions

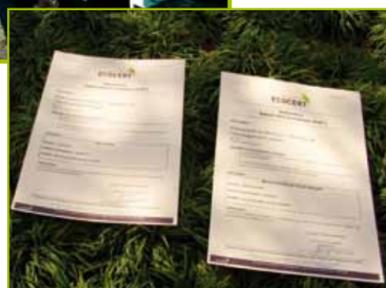
LA SECTION JARDINS DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN OBTIENT LE LABEL ESPACE VERT ÉCOLOGIQUE (EVE) POUR TROIS SITES DU LARVOTTO



Cérémonie de remise du Label EVE à la Section Jardins de la Direction de l'Aménagement Urbain au Jardin Japonais.



Jean-Luc Puyo reçoit le Label EVE



Le 20 avril dernier, au Jardin Japonais, l'organisme certificateur ÉCOCERT a remis le Label EVE à Jean-Luc Puyo, Directeur de l'Aménagement Urbain (DAU) en présence de Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

À la suite d'un audit réalisé par ÉCOCERT, trois sites du secteur du Larvotto ont obtenu ce Label : le Jardin Japonais, le Jardin de la Villa Sauber et un groupe de jardins composé du Portier, de la berme centrale (située au droit du Jardin Japonais et du Grimaldi Forum) et des espaces plantés autour du Grimaldi Forum.

L'obtention du Label EVE a été possible grâce à des méthodes de gestion innovantes mises en place depuis plusieurs années par la Section Jardins de la DAU, placée sous la responsabilité de Georges Restellini.

Les méthodes de gestion touchent à :

- la mise en œuvre de la lutte biologique et l'emploi de fertilisants biologiques, avec l'abandon de l'utilisation de tous produits chimiques.
- la politique de gestion de l'eau avec la diversification des ressources, la gestion des consommations, l'optimisation des installations et matériels hydrauliques et l'implantation de végétaux méditerranéens moins gourmands en eau.

et l'expérimentation et le développement de méthodes culturales et/ou matériels plus économes en énergie, et moins productrices de déchets.

Loin de représenter une finalité en soit, l'obtention du Label EVE est le point de départ d'une nouvelle « politique environnementale » englobant la poursuite et le renforcement des actions menées par les Personnels de terrain et l'information et la sensibilisation du public.

Prochaine étape pour la DAU : obtenir la labellisation de la Villa Paloma ou de certains jardins de Fontvieille, comme la Roseraie Princesse Grace.

Bravo à toute la Section Jardins de la DAU !



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chasses d'eau économiques réduisent de 3 à 5 fois la consommation d'eau, soit 20 à 70 litres par utilisateur et par jour.

Grand ou petit débit : il faut donc adapter la commande aux besoins !



Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

mobilisation

LES PRÉPARATIFS DU 8^e GRAND PRIX HISTORIQUE ET DU 70^e GRAND PRIX DE MONACO



La Section Jardins de la Direction de l'Aménagement Urbain élague les Pins Quai Albert I^{er} et déplace le terre-plein floral de la Place Ste Dévote.



Le Service des Parkings Publics informe et fournit des laissez-passer aux abonnés.



La Section Voirie de la Direction de l'Aménagement Urbain démonte les éléments du mobilier urbain.



Le Centre Intégré de Gestion de la Mobilité du Service des Titres de Circulation organise la réunion sur le schéma de circulation (optimisation et sécurisation) et travaille en collaboration avec la Sûreté Publique, le Corps des Sapeurs-Pompiers, la Direction de l'Aménagement Urbain, le Service des Parkings Publics, la Compagnie des Autobus de Monaco, l'Automobile Club de Monaco et la Société d'Exploitation des Ports de Monaco.

Événement

LE GOUVERNEMENT PRINCIER À LA XVIII^e CONFÉRENCE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE



La délégation monégasque à la XVIII^e Conférence de l'OHI, (de g. à d.): Pierre Bouchet, Jean-Louis Bissuel, Muriel Natali-Laure et Tidiani Couma

Du 23 au 27 avril 2012 s'est tenue en Principauté la XVIII^e Conférence Hydrographique Internationale en présence de plus de 300 délégués, représentant plus de 80 États et une quinzaine d'Organisations internationales. La Conférence se réunit en session ordinaire tous les 5 ans.

pour le Bureau Hydrographique International (Secrétariat de l'OHI).

Conformément à la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, et en sa qualité d'État dépositaire de la Convention de l'OHI, le Département des Relations Extérieures, au travers de la Direction des Affaires Internationales (DAI),

• établir des copies certifiées conformes du texte original et tous autres textes du traité en d'autres langues qui peuvent être requis par le traité et les communiquer aux parties au traité et aux États ayant qualité pour le devenir.

Le Département de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, au travers de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) participe aux activités de Monaco au sein de l'OHI. En effet, dans le cadre de ses missions, la DAM a en charge les relations avec les organismes maritimes internationaux.

Les activités de l'OHI sont fondamentales pour la sécurité de la navigation maritime et la protection des mers et océans. « Guide reconnu » pour toutes les questions relatives à l'hydrographie et à la cartographie marine, l'OHI agit souvent en tant qu'organisme de coordination pour la promotion de projets

Les missions de l'OHI

- La coordination des activités des services hydrographiques nationaux
- La plus grande uniformité possible dans les cartes et documents nautiques
- L'adoption de méthodes sûres et efficaces pour l'exécution et l'exploitation des levées hydrographiques
- Le progrès des sciences relatives à l'hydrographie et des techniques utilisées pour les levées océanographiques
- Le développement des sciences dans le domaine

La délégation monégasque à la Conférence

- Muriel Natali-Laure : Contrôleur Général des Dépenses et Présidente de la Commission des Finances de l'OHI
- Jean-Louis Bissuel : Directeur des Affaires Maritimes
- Pierre Bouchet : Chef de Section et pilote maritime à la Direction des Affaires Maritimes
- Tidiani Couma : Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales

Dans la perspective de ces élections, la DAI et la DAM ont travaillé ensemble pour la réception et l'analyse des candidatures. Si la DAI étudie les aspects politiques de la candidature, la DAM en examine les aspects techniques. Une sélection de candidats a ensuite été soumise à S.A.S. le Prince Souverain pour déterminer les candidatures appuyées par la Principauté.



Les 300 délégués de la Conférence (80 pays)

Monaco entretient des liens étroits avec l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) depuis la création en 1921 d'une organisation intergouvernementale consultative et technique (prémisse de l'OHI) et la mise à disposition par le Prince Albert I^{er} en Principauté de locaux

assure l'exercice des fonctions de dépositaire, à savoir :

- informer les parties au traité et les États ayant qualité pour le devenir des actes, notifications et communications relatifs au traité ;
- assurer l'enregistrement du traité auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ;

visant à établir ou à renforcer les capacités hydrographiques de ses États membres. Lors de cette XVIII^e Conférence Hydrographique Internationale, se sont tenues les élections des membres du Comité de Direction du Bureau Hydrographique International pour la période 2012-2017.



Des navires hydrographiques amarrés dans le Port de Monaco à l'occasion de la Conférence (venant de Chine, Espagne, Russie, USA et une frégate de la Marine française)

bilan

7 AVRIL 2012 : JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ



Action de dépistage du Paludisme menée dans le cadre de la lutte contre les pandémies et maladies négligées ; domaine d'intervention prioritaire du Gouvernement Princier au travers de la DCI.

La Santé a toujours été un domaine d'action prioritaire pour Monaco. Au niveau national, la Principauté au travers du Département des Affaires Sociales et de la Santé vise une politique d'excellence dans ce domaine.

Le Département des Relations Extérieures s'attache à porter et prolonger cette politique sur la scène internationale, en la traduisant en termes de présence, de visibilité et d'actions.

Tel est plus spécifiquement le cas au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) où, depuis 1948,

la Principauté de Monaco ne cesse d'être particulièrement active.

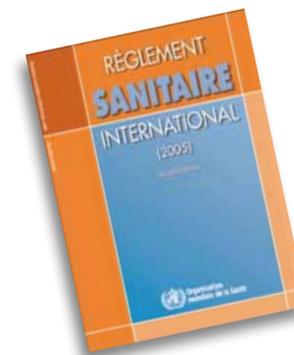
L'OMS est un des partenaires majeurs de la Principauté en matière de coopération multilatérale pour l'Aide Publique au Développement.

Dans cette enceinte internationale, la voix de Monaco est généralement reconnue, écoutée et respectée, grâce à une crédibilité consolidée au fil des années.

La Mission Permanente de Monaco auprès de l'ONU à Genève assure, en lien avec la Direction des Affaires Internationales (DAI), le suivi des relations avec l'OMS. Tout au long de l'année, Monaco suit et participe activement aux grandes réunions de l'OMS. Les actions menées y sont nombreuses :

- Contribution active sous forme d'actes de médiation lors de certaines négociations complexes entre États, ou en facilitant le dialogue entre groupes régionaux
- Rencontres bilatérales menées afin de connaître l'avancée de certains dossiers en particulier lorsque la présence de Monaco se traduit par des contributions volontaires
- Soutien, élaboration et adoption de certaines résolutions importantes (soins de santé primaire, impact des changements climatiques sur la santé humaine, multilinguisme)
- Participation aux travaux de rédaction de documents de premier ordre, comme le Règlement Sanitaire International de 2005.

Au niveau de ses contributions volontaires, Monaco fait partie, depuis 2010, d'un petit groupe de pays cité en exemple car versant, une partie ou totalité de ses contributions de façon totalement non affectée et/ou des contributions « hautement flexibles ». La priorité accordée aux actions de l'OMS a reçu une nouvelle traduction en 2007 par la signature d'un Accord-cadre de coopération avec comme axe principal de coopération l'aide directe aux pays notamment dans la lutte contre les maladies négligées et aux conséquences du changement climatique sur la santé.



Règlement Sanitaire International 2005. La DAI a participé aux travaux de rédaction de ce document.

La santé est l'un des domaines prioritaires de la Coopération monégasque, qui concentre son intervention essentiellement en faveur des

Pays les Moins Avancés, à travers trois axes :

- Accès aux soins de santé primaire (870.000 bénéficiaires) avec la construction, réhabilitation, équipement et fonctionnement de centres de santé et maternités.
- Lutte contre les pandémies et les maladies négligées, notamment la drépanocytose (cf JDA n°28) et le paludisme (soutien au programme de l'OMS dans 8 pays d'Afrique Australe et Orientale)
- Développement de partenariats hospitaliers, notamment avec la signature d'accords cadres en 2010 avec 4 structures de soins de Monaco pour le renforcement des compétences de personnels soignants dans les pays partenaires de la DCI, l'accueil d'enfants pour la prise en charge d'opérations et la structuration de services hospitaliers (orthopédie au Niger, cardiologie en Mauritanie et gynécologie au Sénégal...)

De plus, Monaco confirme chaque année, au travers de la DAI, l'intérêt que la Principauté porte aux instances et programmes internationaux de lutte contre le VIH/SIDA dans le programme ONUSIDA. Sur le terrain, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) soutient également des programmes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, en partenariat avec l'ONUSIDA et Fight Aids Monaco (au Burundi, en Haïti, à Madagascar et à Maurice). Il est à noter qu'un accord cadre de coopération a été signé entre le Gouvernement et l'ONUSIDA en 2009.

Le saviez-vous ?



La Principauté de Monaco est le premier pays contributeur per capita (par habitant) dans la lutte contre la poliomyélite au niveau mondial (de 1995 à 2013). Depuis 2007, la contribution monégasque permet de vacciner, chaque année, 100.000 enfants. La poliomyélite est une maladie très contagieuse provoquée par un virus qui envahit le système nerveux et peut entraîner une paralysie totale en quelques heures. Elle touche principalement les enfants de moins de 5 ans.

L'actu en images

3 avril 2012



José Badia, représentant le Gouvernement Princier à l'inauguration du site du Groupe Mecaplast à Zrenjanin (Serbie).

À ses côtés, de g. à d.: Eric Blanchetete, Président de Paxton Equity ; Thierry Manni, Président du Conseil d'Administration de Mecaplast et Christine Bénard, Directrice Générale de Mecaplast

nouveau

PORTAIL ARIANE, UN SERVICE GRATUIT OUVERT AUX MONÉGASQUES

Afin d'améliorer son dispositif de réponse aux situations de crise, le Centre de crise du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes français (MAEE) a conçu un portail Internet permettant notamment aux Français qui le souhaitent de déclarer gratuitement et facilement leurs voyages à l'étranger.

Dans le cadre des bonnes relations qu'entretiennent la France et Monaco, la France ouvre désormais ce nouveau service aux ressortissants monégasques.

Les données ainsi enregistrées pourront être exploitées, en cas de crise uniquement, par le Centre de crise et par les Ambassades. Elles permettront de contacter les utilisateurs dans l'hypothèse où des opérations de secours seraient organisées.

Le *Portail Ariane* est un service gratuit qui permet aux voyageurs français et monégasques qui le souhaitent de s'enregistrer à l'occasion de leurs séjours à l'étranger. Il suffit de renseigner les coordonnées auxquelles ils seront joignables durant ce déplacement. Les données ainsi enregistrées sur cette plate-forme seront utilisées, en cas de crise uniquement, par le Centre de crise du MAEE et par les Ambassades de France concernées, pour contacter des voyageurs, dans l'hypothèse où des opérations de secours seraient organisées, ou pour joindre rapidement les familles ou les proches à Monaco si la situation le nécessitait.



Le *Portail Ariane* permet ainsi :

- De recenser, en situation de crise, les Français et les Monégasques déclarés présents dans la zone touchée ;
- D'informer les ressortissants en les appelant directement ou par voie de message court (SMS) ;

De contacter la personne désignée par l'utilisateur comme référent en France ou à Monaco à prévenir en cas d'urgence, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur.

Cet outil a fait l'objet d'un travail préparatoire en concertation avec la CNIL en vue d'offrir aux utilisateurs toutes les garanties en termes de sécurité et de confidentialité des données personnelles.

Être inscrit sur Ariane, c'est voyager l'esprit tranquille !

Plus d'infos sur : [www.gouv.mc / Service Public / Espace Particuliers / Voyager à l'étranger](http://www.gouv.mc/ServicePublic/EspaceParticuliers/VoyageraEtranger)

Le carnet de la fonction publique

AVRIL 2012

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Cardot Lionel**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **De Santis Antonio**
Garçon de Salle à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Duboc Virginie**
Assistante Sociale à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Dumez Vanessa**
Éducateur Spécialisé à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Houry Sabrina**
Commissaire-Comptable à la Direction des Services Fiscaux
- **Lafond Gilles**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Redus Luc**
Conducteur de Travaux au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Teyssier Aurélien**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Tomatis-Nouailhac Valérie**
Chef de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Belchio Cédric**
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Ouvrier Polyvalent au sein de la même entité
- **Bruno-Desarzens Sabrina**
Commissaire-Archiviste à la Fondation Albert II est nommée Chef de Bureau au sein de la même entité
- **Catarina Brigitte**
Commissaire-Archiviste au Secrétariat du Département de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommée Archiviste à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité

- **Danovaro Jean-Marc**
Éducateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance est nommé Éducateur Spécialisé Chef au sein de la même entité
- **Doyen Elric**
Vaguemestre au Secrétariat Général du Ministère d'État est nommé Garçon de Bureau au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures - Fondation Albert II
- **Ferrero Sandrine**
Secrétaire-Sténodactylographe au Lycée Albert I^{er} est nommée Attachée au Foyer de l'Enfance
- **Garelli Nadège**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Attachée au sein de la même Direction
- **Gouzy Patrick**
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics est nommé Agent Commercial au sein du même Service
- **Governatori José**
Chef de Section au Service des Bâtiments Domaniaux est nommé Chef de Division au sein du même Service
- **Granero Pascal**
Administrateur Principal à la Fondation Albert II est nommé Chef de Section au sein de la même entité
- **Guerra Alain**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics est nommé Agent Commercial au sein du même Service
- **Huguet Laurent**
Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'Accueil au sein du même Service
- **Mareschi Gabrielle**
Contrôleur au Service des Parkings Publics est nommée Chef de Bureau au sein du même Service
- **Mariottini Vanessa**
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics est nommée Agent Commercial au sein du même Service

- **Meganck Antonio**
Concierge au Foyer de l'Enfance est nommé Agent Technique Responsable de la Sécurité du Foyer de l'Enfance
- **Mondielli Philippe**
Chef de Section à la Fondation Albert II est nommé Chef de Division au sein de la même entité
- **Moschetti Yann**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'Entretien au sein du même Service
- **Mousny Elisabeth**
Administrateur Principal à la Fondation Albert II est nommée Chef de Division au sein de la même entité
- **Pastor Dominique**
Conseiller Juridique au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et la Santé est nommée Conseiller Technique au sein du même Secrétariat
- **Peters Isabelle**
Chef de Bureau à la Fondation Albert II est nommée Chef de Section au sein de la même entité
- **Pieta Dominique**
Analyste à la Direction Informatique est nommée Analyste Principal au sein de la même Direction
- **Pigazza Maurice**
Monteur Electricien au Service des Bâtiments Domaniaux est nommé Gestionnaire des Ateliers, Responsable des Interventions Urgentes au sein du même Service
- **Realini Yannick**
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Contrôleur au Service des Parkings Publics
- **Redus Pierre**
Contrôleur Principal au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Bureau au sein du même Service

- **Robin-Mullot Johanna**
Attaché Principal à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Inspecteur Adjoint des Permis de Conduire au Service des Titres de Circulation
- **Roudane Haïfa**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de la même Direction
- **Sciamanna Eric**
Chef de Section au Service des Parkings Publics est nommé Adjoint au Chef de Service au sein du même Service
- **Sette Franck**
Agent de Maintenance Informatique au Service des Parkings Publics est nommé Contrôleur au sein du même Service
- **Vanzo Sandrine**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Attachée au sein de la même Direction
- **Woodroffe Huguette**
Éducateur Spécialisé Chef à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Adjoint au Directeur du Foyer de l'Enfance

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Gravez Jean-Pierre**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **Miglioretti Didier**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Thullier Jacques**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Vignoli Michel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings publics

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 37 - Avril 2012 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Charles Franch,
Bernard Boucher, LCB,
Olympe Goubault, Fotolia, DR,
S.Darrasse - Realis / DCI

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Déus,
Delphine Frappier, Jean-Luc Merlino,
Pierre Van Klaveren, Marc Vassallo,
Julien Veglia ainsi que toutes les personnes
ayant participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
Ministère de Monaco

jda

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.